



VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

4 avenue de Paris
 94300 VINCENNES

etude.mesnager@paris.notaires.fr

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société d'exercice libéral par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 100 euros (cent euros) représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée Le V Barber, SARL en formation dont le siège social sera situé à 15 Route De La Ferté 91590 D'Huison-Longueville FRANCE ; et
- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 11/05/2026.
- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :
 - o Stéphane Da Silva Campos, la somme de 46 euros ;
 - o Wissam Ladjal, la somme de 44 euros ;
 - o Karen Nelly Catherine Chevallier, la somme de 7 euros ;
 - o Dorian Natty Lepeigneux, la somme de 3 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 07/11/2026 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le

12 MAI 2026

Me Antoine BASSOT



Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr

*Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté
 Tout paiement supérieur à 3.000,00 euros doit être effectué par virement*